

Bonjour à vous tous et merci pour le temps que vous nous consacrez!

Je vous présente M. Abdel Hamid, conseiller en mobilisation à la CSN.

Je viens vous informer de la situation très précaire et alarmante qui nous préoccupe en tant qu'employé.e.s des services alimentaires.

Depuis septembre 2015, nous négocions le renouvellement de la convention collective échue en juin 2015.

Dernièrement, suite au dépôt de nos demandes, la direction de Coopsco nous a informés qu'elle refusait en bloc la totalité de nos demandes et que leur but était de réduire au maximum les coûts, en continuant de couper dans nos horaires de travail, ce qui entraînera des mises à pied pour certaines d'entre nous.

Depuis 1993, nos conditions de travail n'ont cessé de s'appauvrir : diminution des heures de travail, baisse dans la couverture d'assurance collective, diminution du nombre de semaines garanties de travail.

Lors de l'appel d'offre de 1993, l'ensemble des grosses compagnies de gestion de services alimentaires ont déposé des offres dans le but d'obtenir le contrat de service.

C'est la compagnie Sodexo Canada, chef de file au niveau mondial, qui décrocha le contrat.

Par la suite, en 2007, un autre appel d'offre attira cette fois quelques compagnies dont Aramark qui décrocha le contrat pour les quatre années suivantes.

Ces deux compagnies avaient les compétences requises pour offrir un service professionnel à ses usagers, tout en rehaussant l'offre et la diversité de ses services.

Aramark quitta en 2012!

Malgré leurs ressources et leur expertise dans le domaine, ces deux compagnies multinationales ne réussirent pas à rentabiliser les services alimentaires.

Suite au départ d'Aramark, le Cégep alla une dernière fois en appel d'offre.

Mais cette fois, il ne reçut qu'une seule offre de service, soit celle de la Coopérative étudiante Coopsco.

Face aux exigences contractuelles et à la très faible possibilité de rentabiliser les services, aucune autre compagnie n'a cru bon déposer une offre!

Il est important de souligner que la situation financière de Coopsco était déjà grandement déficitaire. À cela, il faut ajouter le peu d'expertise dû au manque d'expérience pour diriger un service alimentaire de cette envergure. Nous étions donc loin d'avoir une situation stable et gagnante!

Depuis leur arrivée, nos conditions de travail n'ont cessé de décliner. Le climat est très tendu et les négociations sont à zéro.

La gérance a été plusieurs fois changée (7 fois en 2 1/2 ans) et plusieurs décisions douteuses sont prises quotidiennement, ce qui met nos emplois et la diversité des services en péril.

Au mois d'août 2016, l'employeur a coupé les heures de travail de la majorité des travailleurs de la cafétéria : nous avions tous des postes de 40 heures semaine, sauf une ou deux exceptions.

Aujourd'hui, seulement 8 d'entre nous font 40 heures, les autres se retrouvent avec 37, 35, 31, et ça dégringole jusqu'à du 15.50 heures par semaine.

L'employeur n'a répondu à aucune de nos demandes syndicales.

Nous leur avons dit que notre mandat n'était pas de négocier une convention à la baisse.

Nous sommes allés en assemblée générale où nous avons obtenu le mandat de prendre tous les moyens de pression jugés nécessaires, et ce, au moment opportun, incluant en dernier recours un mandat de grève.

Finalement, aujourd'hui, nous sollicitons votre aide pour que l'administration du Cégep prenne ses responsabilités!

En premier lieu, elle est responsable d'offrir à sa population étudiante un service de restauration sain, diversifié et de bonne qualité. Cela implique d'avoir un service de gestion professionnel et qualifié.

Notre but est de travailler à offrir un service de qualité dans des conditions acceptables pour tous les intervenants.

Nous comptons donc sur votre aide, pour que l'administration du Cégep cesse d'ignorer notre situation des plus précaires!

Isabelle de la Chevrotière, présidente du syndicat des employé.e.s de la cafétéria